

Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes de juillet à septembre 2013

Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)

Type de prestations	Nouvelles prestations Montant maximal (2013)		Nombre de prestations Mars 2013		Montants versés Mars 2013	
	RPC	RRQ	RPC	RRQ	RPC	RRQ
Retraite (à l'âge de 65 ans)	1 012,50 \$	1 012,50 \$	4 312 472	1 538 869	2 303,9 M\$	736,9 M\$
Prestations après - retraite (RPC) (à l'âge de 65 ans)*	25,31 \$		Non disponible		Non disponible	
Supplément de rente de retraite (RRQ)**		19,42 \$		307 566		5,5 M\$
Invalidité	1 212,90 \$	1 212,87 \$	330 356	70 507	282,5 M\$	65,1 M\$
Survivant – moins de 65 ans	556,64 \$	(voir note 1)	233 832	74 200	89,1 M\$	50,1 M\$
Survivant – 65 ans et plus	607,50 \$	607,50 \$	827 561	283 970	256,7 M\$	88,1 M\$
Total – prestations de survivant***			1 061 393	358 170	345,8 M\$	138,3 M\$
Enfant de cotisant invalide	228,66 \$	72,60 \$	86 921	7 549	19,9 M\$	0,7 M\$
Enfant de cotisant décédé	228,66 \$	228,66 \$	72 188	14 427	16,5 M\$	3,4 M\$
Décès (prestation maximale - paiement unique)	2 500,00 \$	2 500,00 \$	12 665	4 064	28,8 M\$	10,0 M\$
Total – prestations du RPC et du RRQ***			5 875 995	1 993 586	2 997,4 M\$	954,4 M\$
Prestations combinées						
• survivant/retraite (retraite à 65 ans)	1 012,50 \$	1 012,50 \$	752 426	235 498	573,6 M\$	161,7 M\$
• survivant/invalidité	1 212,90 \$	Sans objet	14 574	2 527	14,3 M\$	2,8 M\$
Total – prestations combinées***			767 000	238 025	587,9 M\$	164,5 M\$

*Toute personne âgée de moins de 70 ans travaillant à l'extérieur du Québec et recevant une prestation de retraite du RPC ou du RRQ peut verser des cotisations au RPC qui seront appliquées à la prestation après-retraite (PAR), prestation versée à vie, pleinement indexée, et qui augmentera votre revenu à la retraite. Si vous êtes âgé de 60 à 65 ans et que vous touchez une pension de retraite du RPC ou du RRQ, ces cotisations sont obligatoires. Si vous avez 65 ans ou plus, mais moins de 70 ans, vous pouvez choisir de cotiser ou non. Si vous avez versé, des cotisations au RPC pour la PAR en 2012, la PAR commencera à être versée l'année suivante à partir de 2013. Pour plus de renseignements, consultez le site Web de Service Canada au www.servicecanada.gc.ca/changementsrpc.

**Si vous travaillez au Québec et que vous recevez une prestation de retraite du RPC ou du RRQ, vous pourriez cotiser au supplément de rente de retraite du RRQ. Si vous êtes admissible, le supplément de rente de retraite du RRQ sera versée automatiquement l'année suivante. Le nombre et les montants versés sont inclus dans la prestation de retraite.

***Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Montants des prestations d'invalidité et de survivant

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RPC, prestations d'invalidité	453,52 \$	759,38 \$	1 212,90 \$
RPC, prestations de survivant – moins de 65 ans	176,95 \$	379,69 \$	556,64 \$
RRQ, prestations d'invalidité	453,49 \$	759,38 \$	1 212,87 \$

Note 1 – Détail des prestations du RRQ

RRQ, prestations de survivant – moins de 45 ans			
• non invalide, sans enfant	116,14 \$	379,69 \$	495,83 \$
• non invalide, avec enfant	421,07 \$	379,69 \$	800,76 \$
• invalide	453,49 \$	379,69 \$	833,18 \$
RRQ, prestations de survivant – 45 à 64 ans			
	453,49 \$	379,69 \$	833,18 \$

Calcul du montant maximal mensuel des nouvelles prestations du RPC

Retraite :	25 % du 1/12 de la moyenne du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) des cinq dernières années
Invalidité :	(prestation de retraite x 0,75) + montant uniforme (453,52 \$)
Survivant :	<ul style="list-style-type: none"> • moins de 65 ans : (prestation de retraite x 0,375) + montant uniforme (176,95 \$) • 65 ans et plus : prestation de retraite x 0,60
Après - Retraite :	1/40 de la prestation retraite

Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes de juillet à septembre 2013

Sécurité de la vieillesse (SV)

Type de prestations	Juillet à septembre 2013			Mars 2013	
	Montant maximal ¹	Revenu annuel limite ²	Revenu annuel limite pour les prestations complémentaires ²	Nombre de prestations	Montant versé
Pension de la Sécurité de la vieillesse ³	549,89 \$	Sans objet		5 204 810	2 685,5 M\$
Supplément de revenu garanti (SRG)					
• Célibataire	745,62 \$	16 680 \$	4 496 \$	1 050 143	524,6 M\$
• Époux/conjoint de fait d'une personne qui :					
• ne reçoit pas de pension de la SV	745,62 \$	39 984 \$	8 992 \$	88 242	41,9 M\$
• reçoit une pension de la SV	494,40 \$	22 032 \$	7 552 \$	557 256	176,7 M\$
• reçoit l'Allocation	494,40 \$	39 984 \$ ⁴	7 552 \$	60 532	24,8M\$
Total – SRG⁵				1 756 173	768,0 M\$
Allocation	1 044,29 \$	30 864 \$	7 552 \$	60 527	25,7 M\$
Allocation au survivant	1 169,14 \$	22 464 \$	4 496 \$	26 807	16,8 M\$
Total – Allocation et Allocation au survivant⁵				87 334	42,5 M\$

¹ Le montant maximal inclut les prestations complémentaires au SRG et aux Allocations. Pour plus de renseignements, consultez le site Internet de Service Canada au www.servicecanada.gc.ca/aines.

² Les revenus annuels limites n'incluent pas la pension de la SV et les premiers 3 500 \$ de revenus d'emploi.

³ Le niveau de remboursement de la pension de la SV en 2013 se situe entre 70 954 \$ et 114 793 \$.

⁴ L'Allocation cesse d'être payée à 30 864 \$ et le SRG cesse d'être payé à 39 984 \$.

⁵ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

SV – Dépenses prévues en 2013-2014

SV	SRG	Allocations	Total
32 352 M\$	9 735 M\$	547 M\$	42 634 M\$

RPC et RRQ – Autres statistiques

	RPC	RRQ
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) (2013)	51 100,00 \$	51 100,00 \$
Exemption de base annuelle (2013)	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Cotisation maximale des employés/employeurs	(4,95 %) 2 356,20 \$	(5,1 %) 2 427,60 \$
Cotisation maximale des travailleurs autonomes	(9,9 %) 4 712,40 \$	(10,2 %) 4 855,20 \$
Solde du compte (décembre 2012)	175 095 M\$	36 107 M\$
Cotisations (2011-2012)	38 250 M\$	11 172 M\$
Nombre de cotisants (2010)	12,7 millions	3,8 millions
Taux d'indexation (janvier 2013)	1,8 %	1,8 %

RPC et RRQ – Dépenses prévues en 2013-2014

RPC	RRQ
37 676 M\$	12 100 M\$

Légende : M\$ = millions de dollars